



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

---

## Récapitulatif de votre dossier

STATUT : DEMANDE DÉPOSÉE [ Date de dépôt : 14/03/2023 ]

## RENSEIGNEMENTS ORGANISME

### Informations organisme

Siret: 21920078900010

Nom de l'organisme : Commune de Villeneuve la garenne

Type de structure : Commune / Commune et commune nouvelle

28 avenue de verdun, 92390 Villeneuve la garenne

### Représentant légal de l'organisme

Nom: Pascal Pelain

fonction : Maire

ppelain@villeneuve92.com

### Adresse de correspondance

197 boulevard Gallieni, 92390 Villeneuve-la-Garenne

0627046898

bilail.mahdjour@gmail.com

[Donnée non renseignée]

Accusé de réception en préfecture  
092-219200789-20230406-2023\_04\_06\_09-DE  
Date de réception préfecture : 20/04/2023

## Contacts référents

Nom : Smith ATHUS

Fonction : Coordinateur Jeunesse 16/25 ans

sathus@villeneuve92.com

0611898540

Nom : Bilail MAHDJOUR

Fonction : Coordinateur actions citoyennes

bmahdjour@villeneuve92.com

0627046898



**SERVICE CIVIQUE**

Une mission pour chacun au service de tous

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Présentation de votre structure

La commune de Villeneuve-la-Garenne et plus précisément son service jeunesse ont pour objectifs principaux l'ouverture culturelle et l'éducation à la citoyenneté. Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement du jeune vers le bien-être et l'autonomie à travers l'engagement et l'expression. Le service jeunesse s'adresse à un public de 11-25 ans et s'articule en trois coordinations : une coordination 11-17 ans, une coordination 16-25 ans et une coordination des actions citoyennes.

En quoi le service civique est-il cohérent avec le projet associatif de votre organisme (ou ses orientations stratégiques)

Ayant pour objectifs l'accompagnement du jeune vers l'autonomie et l'engagement, il apparaît cohérent pour le service jeunesse de proposer un ou des service(s) civique(s) dans une logique de continuité pédagogique et de projets d'insertion par l'implication dans la vie de la cité.

## Les territoires d'intervention de vos volontaires en France

Vous intervenez dans le département: Hauts-de-Seine

Nombre d'usagers: 9 (usagers du service, habitants du territoire, etc)

affilié à [Donnée non renseignée]

## Renseignements administratifs et juridiques

Décision prise en matière de Service Civique par l'organe compétent de la personne morale

Date : 27/12/2022

## Agréments administratifs

Votre organisme dispose d'un ou plusieurs agréments administratifs : Non

[Donnée non renseignée] Salariés ou agents publiques dont:

[Donnée non renseignée] en CDI

[Donnée non renseignée] en CDD

[Donnée non renseignée] en contrat aidé

[Donnée non renseignée] Bénévoles

## FORME DE L'AGRÉMENT

Je souhaite bénéficier d'un agrément simple

# LA SÉLECTION ET L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

Le tuteur de chaque bénéficiaire sera l'un des trois coordinateurs du service jeunesse. Il sera chargé de former ses équipes à l'accompagnement quotidien afin qu'ils transmettent au mieux les connaissances nécessaires à la bonne menée des missions données. Le tuteur sera en charge d'organiser le planning du volontaire et laissera le droit à ses collègues de les réajuster en fonction des besoins. Le volontaire aura des missions prédéfinies et sera en charge de co-porter un projet avec un membre du service jeunesse.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

En terme de moyens humains, un tuteur sera responsable du volontaire, il sera aussi accompagné quotidiennement par l'équipe du Service Jeunesse dans ses missions. En matière de moyens matériels, le volontaire aura à sa disposition un cubicule au sein d'un working space, il pourra aussi travailler dans le bureau de son tuteur. Il aura à sa disposition un ordinateur portable ainsi qu'un fauteuil, un clavier et une souris ergonomiques.

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

En tant que Service Jeunesse, l'idée principale est de continuer l'accompagnement de jeunes issus de nos propres réseaux et du tissu associatif local. Nous énumérerons les besoins en consultant la mission locale ainsi que les différentes associations avec lesquelles nous travaillons. En premier lieu nous évaluons l'urgence et l'importance que représente un service civique pour le jeune. Ensuite nous réfléchissons à l'affinité que partage potentiellement le jeune avec les missions données. Nous nous efforcerons de varier un maximum le champ de compétences requis pour les différents services civiques mais aussi de veiller à ce que la mixité sociale soit respectée à travers la sélection de volontaires issus de tous horizons.

À l'arrivée des volontaires, comment sera organisée la phase de préparation à la mission ?

Il est important de bien préparer un volontaire service civique avant qu'il commence sa mission afin de lui donner toutes les informations et les outils dont il a besoin pour réussir. Voici quelques étapes que vous pourriez suivre pour organiser la phase de préparation de la mission d'un volontaire service civique: Présenter l'organisation et la mission du service civique à l'ensemble du personnel. Organiser une réunion de présentation avec le volontaire service civique pour lui présenter l'organisation, la mission et les objectifs de son service. Établir un plan de travail détaillé pour la mission du volontaire, en précisant les tâches et les responsabilités qui lui incomberont. Identifier les ressources et les personnes-ressources disponibles pour aider le volontaire dans sa mission (par exemple, un mentor ou un collègue). Prévoir un temps de formation et de sensibilisation sur les sujets liés à la mission du volontaire. Organiser une période d'intégration pour que le volontaire puisse rencontrer les autres membres de l'équipe et se familiariser avec les lieux de travail. S'assurer que le volontaire dispose de tout le matériel et les équipements nécessaires pour accomplir sa mission. Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour la mission du volontaire afin de suivre son progrès et de l'évaluer de manière régulière.

Quels moyens sont prévus pour accompagner les volontaires mineurs de plus de 16 ans ?

[Donnée non renseignée]

Précisez comment sera versé la prestation mensuelle de 111,35€ minimum au volontaire

Elle sera versée en virement bancaire par la commune.

Détaillez comment sera organisé le tutorat

Le tutorat sera organisé en plusieurs étapes: 1. Identifier les objectifs et les aspirations professionnelles du volontaire. 2. Établir un plan de tutorat en collaboration avec le volontaire pour l'aider à atteindre ses objectifs. 3. Identifier les compétences et les connaissances que le volontaire devra acquérir pour réussir son projet d'avenir. 4. Prévoir des activités de formation et de développement des compétences pour aider le volontaire à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires. 5. Encourager le volontaire à mettre en pratique ses nouvelles connaissances et compétences dans son travail quotidien. 6. Offrir du soutien et de l'encadrement au volontaire pour l'aider à surmonter les obstacles et les défis qui se présenteront. 7. Encourager le volontaire à se fixer des objectifs à court et à long terme et à travailler pour les atteindre. 8. Encourager le volontaire à réseauter et à établir des contacts professionnels qui pourront lui être utiles pour son projet d'avenir.

Détaillez quelles seront les modalités d'accompagnement au projet d'avenir

Il existe plusieurs modalités d'accompagnement qui peuvent être mises en place pour aider un jeune en service civique à réussir son projet d'avenir. Dans le cas de notre service, cet accompagnement sera réalisé par le tuteur et un informateur jeunesse spécialisé dans l'orientation : 1. Mentorat: il s'agit d'une relation d'accompagnement à long terme dans laquelle un mentor (un professionnel expérimenté) guide et soutient le jeune dans sa réflexion et son projet professionnel. 2. Coaching: il s'agit d'une relation d'accompagnement à court terme dans laquelle un coach (un professionnel formé au coaching) aide le jeune à définir ses objectifs et à mettre en place un plan d'action pour les atteindre. 3. Ateliers de développement des compétences: il s'agit de séances de formation en petits groupes qui visent à développer des compétences spécifiques (par exemple, la communication, la gestion du temps, la résolution de problèmes). 4. Visites d'entreprises et rencontres avec des professionnels: il s'agit de visites de lieux de travail et de rencontres avec des professionnels qui permettent au jeune de découvrir de nouvelles opportunités professionnelles et de développer son réseau. 5. Accompagnement à la recherche d'emploi: il s'agit d'aide pour la recherche d'emploi, qui peut inclure la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche, etc.

Comment souhaitez-vous organiser la formation civique et citoyenne des volontaires

La formation civique et citoyenne est obligatoire pour tous les volontaires en service civique et vise à les sensibiliser aux valeurs de la République et aux enjeux de la citoyenneté. Voici quelques étapes que vous pourriez suivre pour organiser cette formation: 1. Identifier les objectifs de la formation et les thèmes que vous souhaitez aborder (par exemple, la laïcité, les droits de l'homme, la démocratie). 2. Choisir un prestataire de formation qui proposera une formation adaptée aux objectifs et aux besoins des volontaires. 3. Établir un calendrier de formation en fonction des disponibilités des volontaires et du prestataire. 4. Organiser les modalités pratiques de la formation (lieu, matériel, hébergement éventuel). 5. Communiquer clairement aux volontaires les informations nécessaires sur la formation (horaires, lieu, contenu). 6. S'assurer que les volontaires suivent bien la formation et qu'ils en comprennent les enjeux. 7. Évaluer les résultats de la formation afin de mesurer son impact et de déterminer si des améliorations sont nécessaires.

## Récapitulatif calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Année	Durée moyenne missions	Nombre de volontaires
2023	12	3

# FICHE MISSION "FAVORISER L'IMPLICATION DU JEUNE À TRAVERS LA CRÉATION DE PROJETS D'OUVERTURE CULTURELLE."

Intitulé de la mission : Favoriser l'implication du jeune à travers la création de projets d'ouverture culturelle.

Thématique de la mission: Culture et loisirs

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La culture peut être utilisée comme un moyen de promouvoir la citoyenneté. La citoyenneté implique la participation active des individus à la vie de leur communauté et à la prise de décisions qui affectent cette communauté. La culture peut jouer un rôle important dans la promotion de la citoyenneté en fournissant un moyen pour les individus de se connecter les uns aux autres et de se sentir appartenir à une communauté. En outre, la culture peut également servir de plateforme pour la participation citoyenne en fournissant un lieu pour l'expression de diverses perspectives et idées. Elle peut aider à sensibiliser les gens aux questions sociales et politiques, et les inciter à s'engager pour des causes qu'ils croient justes. La culture peut également jouer un rôle clé dans la formation des citoyens en leur apprenant les valeurs et les normes qui sont considérées comme importantes dans leur communauté. Cela peut inclure des choses comme le respect, la tolérance, la responsabilité et l'empathie. En apprenant ces valeurs, les individus peuvent devenir de meilleurs citoyens en étant plus conscients de leurs actions et de leur impact sur les autres. En somme, la culture peut être utilisée comme un moyen de promouvoir la citoyenneté en fournissant un lieu pour la connection, l'expression, la sensibilisation, l'engagement et la formation.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le volontaire devra accompagner un des coordinateurs du service jeunesse dans le développement d'un dispositif appelé Les Clubs de la Réussite et qui vise à favoriser l'implication des jeunes âgés de 12 à 25 ans à travers l'ouverture culturelle et citoyenne. En se basant sur les clubs existants (le club d'échecs, le Café Littéraire et le club d'anglais), il sera demandé aux volontaires d'établir un diagnostic quant aux lacunes culturelles existantes sur le territoire et de réfléchir en équipe à la mise en place d'un ou de plusieurs nouveaux clubs. Ces clubs seront pilotés par le coordinateur et co-animé par les volontaires. En outre, il sera demandé aux volontaires d'animer et de participer aux différents projets pré-existants, l'accueil et l'accompagnement de jeunes au quotidien sur nos structures, l'animation des clubs déjà existants et la participation active à nos événements culturels.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission a pour vocation de développer les actions du service en étant en contact direct avec le public, le volontaire étant lui-même un jeune. Cette pertinence affinera potentiellement notre analyse des besoins en perpétuelle évolution, ce qui adaptera nos propositions. Les dispositifs existant déjà, les tâches confiées aux volontaires constitueront une plus-value mais ne se substitueront pas au travail des salariés dans la mesure où leur travail viendra s'y additionner. Les volontaires animeront les structures et les dispositifs en compagnie des employés.

Lieu(x) d'intervention

Villeneuve-la-Garenne

Hauts-de-Seine

Ile-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Dans la mesure où nos dispositifs d'ouverture culturelle ont pour public les jeunes du territoire de tous les quartiers de la ville sans distinctions, les volontaires auront l'occasion de côtoyer des jeunes issus de tous les milieux sociaux. Nos actions visant à répondre aux besoins d'un large public, et à des problématiques jeunesse diverses, les volontaires intégreront des groupes socialement variés. De plus, le dispositif Les Clubs de la Réussite, auquel seront rattachés les volontaires, vise à réduire les inégalités sociales et à favoriser les échanges interculturels.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Cette mission s'adresse aux jeunes ayant la volonté de s'impliquer sur le territoire et ayant un minimum d'affinité pour les valeurs prônées par le service jeunesse de Villeneuve la Garenne. Et ce, sans restriction de diplômes et de niveau scolaire. Si le volontaire a des difficultés de rédaction et/ou d'expression, une formation en interne sera organisée par le tuteur afin de combler les manques.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ATHUS Smith au titre de Coordinateur 16/25 ans de l'organisme Commune de Villeneuve-la-Garenne déclare avoir pris connaissance et avoir souscrit à l'attestation sur l'honneur et au Contrat d'Engagement Républicain le 11/01/2023 à Villeneuve-la-Garenne